



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

9548
PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

St-Jérôme, le 13 avril 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : R-4018-2017 Phase 2
Cause tarifaire 2018-19
Demande d'intervention et budget de participation de l'ACIG
Notre référence : 003070-0380

Cher consoeur,

Nous venons de constater avec consternation, alors même que nous sommes en pleine audience dans la R-3867-2013 Phase 3B, que nous avons totalement loupé la 1^{ère} échéance du 12 avril indiquée dans la décision procédurale pour la phase 2 du présent dossier.

Il y a manifestement eu un manque de communication au sein de notre équipe quant à qui était responsable pour faire le suivi de l'échéancier dans ce dossier.

Vu ces circonstances, nous n'avons pas d'autre choix que de demander une légère extension de l'échéancier nous autorisant à remettre à **mardi le 17 avril à 16h00** la production de nos 1er sujets d'intervention et de notre 1er budget de participation pour cette phase du dossier.

Après examen du calendrier proposé, nous ne croyons pas que cette extension causera un préjudice à quiconque puisque le prochain dépôt de Énergir n'est prévu



que pour le 30 avril et que la preuve des intervenants sur l'ensemble des sujets n'est prévue que pour le 11 juillet 2018.

Meilleures salutations,

BISSONNETTE FORTIN GIROUX

Cabinet d'avocats

Par :



Guy Sarault, avocat

g.sarault@bfgca.com

GS/cf

- c.c. :
- Gaz Metro – a/s Me Hugo Sigouin-Plasse et Affaires réglementaires
 - ACIG – a/s Dr. Shahrzad Rahbar, Ghislaine Carrière et Eveline Sallin
 - Madame Lucie Gervais
 - Monsieur Paul Paquin

